

Le colloque est organisé par

le **Centre d'étude des relations de travail (CERT)** de l'Université de Neuchâtel [www.unine.ch/cert](http://www.unine.ch/cert)

et par

la **Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)** [www.cnci.ch/](http://www.cnci.ch/)

Responsables de la journée

M. **Jean-Philippe Dunand**, docteur en droit, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel, co-directeur du Centre d'étude des relations de travail (CERT)

Mme **Séverine Gutmann**, avocate, membre de la direction de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)

Finance d'inscription

CHF 210.- (comprend la documentation, la pause-café et l'apéritif)

Renseignements et inscription

Secrétariat de la Faculté de droit  
Formation - Av. du 1er-Mars 26  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 718 12 19/22 - Fax 032 718 12 01  
courriel : [droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch)



## Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à retourner comme indiqué ci-dessus.

**Je prendrai part au colloque du 16 février 2010 et m'engage à verser la finance d'inscription :**

Nom, prénom .....

Adresse .....

Code postal et localité .....

E-mail.....

Date..... Signature .....

Délai d'inscription : **vendredi 29 janvier 2010**

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie



# Le droit du travail en 2010

## Actualité en 40 questions-réponses



**mardi 16 février 2010**  
dès 14h00

Aula de l'Université  
Av. du 1er-Mars 26  
2000 Neuchâtel

**unine**  
Faculté de droit



## Présentation du colloque

---

### Les intervenant-e-s

apporteront des réponses pratiques à des questions concrètes concernant les relations de travail dans les entreprises.

### Les participant-e-s

recevront 40 fiches pratiques portant notamment sur les problèmes suivants :

#### Le droit aux vacances

- L'employeur peut-il imposer des vacances forcées en cas de difficultés économiques ?
- L'employeur peut-il forcer l'employé à prendre ses vacances en nature avant la fin des rapports de travail ?
- L'employeur peut-il réduire le droit aux vacances en cas d'absence prolongée pour cause de maternité ?

#### La protection des données

- L'employé a-t-il un droit d'accès à son dossier ?
- L'employeur peut-il surveiller l'accès à Internet de ses employés ?
- L'employeur peut-il communiquer des renseignements à des employeurs potentiels ?

#### Le travail à temps partiel

- Quelles sont les règles applicables en matière de travail sur appel ?
- L'indication dans le contrat de la durée normale du travail est-elle obligatoire ?
- Est-il possible d'avoir simultanément deux contrats différents pour le même employeur ?

#### La protection contre les licenciements

- Peut-on résilier un contrat de travail en cas d'incapacité de travail d'une partie ?
- Si oui, faut-il respecter un délai ?
- Lors d'une résiliation, quelle est l'échéance du contrat en cas de maladie ou d'accident ?



## Programme

---

13h30-14h00

**Accueil des participants**

14h00-14h10

**Ouverture du séminaire**

par Monsieur le Conseiller d'Etat Frédéric Hainard, chef du département de l'économie du canton de Neuchâtel

14h10-14h40

**Le droit aux vacances**

Me Eric Cerottini, docteur en droit, avocat (Lausanne), spécialiste FSA en droit du travail

14h40-15h00

**Questions - réponses**

15h00-15h30

**La protection des données**

Me Jean-Philippe Dunand, docteur en droit, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel, codirecteur du Centre d'étude des relations de travail (CERT)

15h30-15h50

**Questions - réponses**

15h50-16h20

**Pause**

16h20-16h50

**Le travail à temps partiel**

Me Christian Bruchez, avocat (Genève), chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel, spécialiste FSA en droit du travail

16h50-17h10

**Questions - réponses**

17h10-17h40

**La protection contre les licenciements**

Me Séverine Gutmann, avocate, membre de la direction de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)

17h40-18h00

**Questions - réponses**

Dès 18h00

**Apéritif**

---